

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

Sous-direction  
de la gestion du personnel

Bureau du personnel officier

**Arrêté du 23 octobre 2012 portant nomination au grade de sous-lieutenant  
à titre temporaire dans la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1237802A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L. 4134-2;

Vu le décret n° 2008-945 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des officiers des corps techniques et administratifs de l'armée de terre, de la marine, de la gendarmerie, du service de santé des armées et du service des essences des armées;

Vu le décret n° 2008-947 du 12 septembre 2008 fixant certaines dispositions applicables aux élèves militaires des écoles militaires d'élèves officiers de carrière, notamment son article 2;

Arrête:

Article 1<sup>er</sup>

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA D, sont nommés, pour la durée de la formation complémentaire, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2012:

Arlandis Benoît.  
Van Hyfte Hugo.  
Koundio Aby.  
Surrell Marie-Sophie.  
Guillen-Galera Estelle.  
Bouvet Romaric.

Article 2

Les aspirants suivants, de recrutement OCTA SD, sont nommés, pour la durée de la formation complémentaire, au grade de sous-lieutenant à titre temporaire à compter du 1<sup>er</sup> août 2012:

Dormegnies Mickaël.  
Rosenfeld Vanessa.  
Boyer Claire.  
Courquin Guillaume.  
Janin Adeline.  
Franchi Stéphane.  
Mechnane Stéphane.  
Huchette Alexis.  
Gosselin Laure.  
Mahieu Victoria.  
Carre Blandine.  
Hily Amelie.  
Rion Sandra.  
Gibouin Sonia.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation :  
*Le directeur des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale,*  
J. DELPONT